



## Gestion des dossiers et archivage électroniques

### Notice 1d:

### Introduction d'un système de gestion électronique des affaires

#### Objectif

Le processus décrit les différentes étapes de l'introduction d'un système de gestion électronique des affaires (GEVER) ou de certains de ses éléments et les exigences des Archives de l'Etat et de l'Office d'informatique et d'organisation à vérifier.

#### Champ d'application

Le présent processus est applicable à toutes les unités de l'administration cantonale bernoise qui introduisent la gestion électronique des affaires.

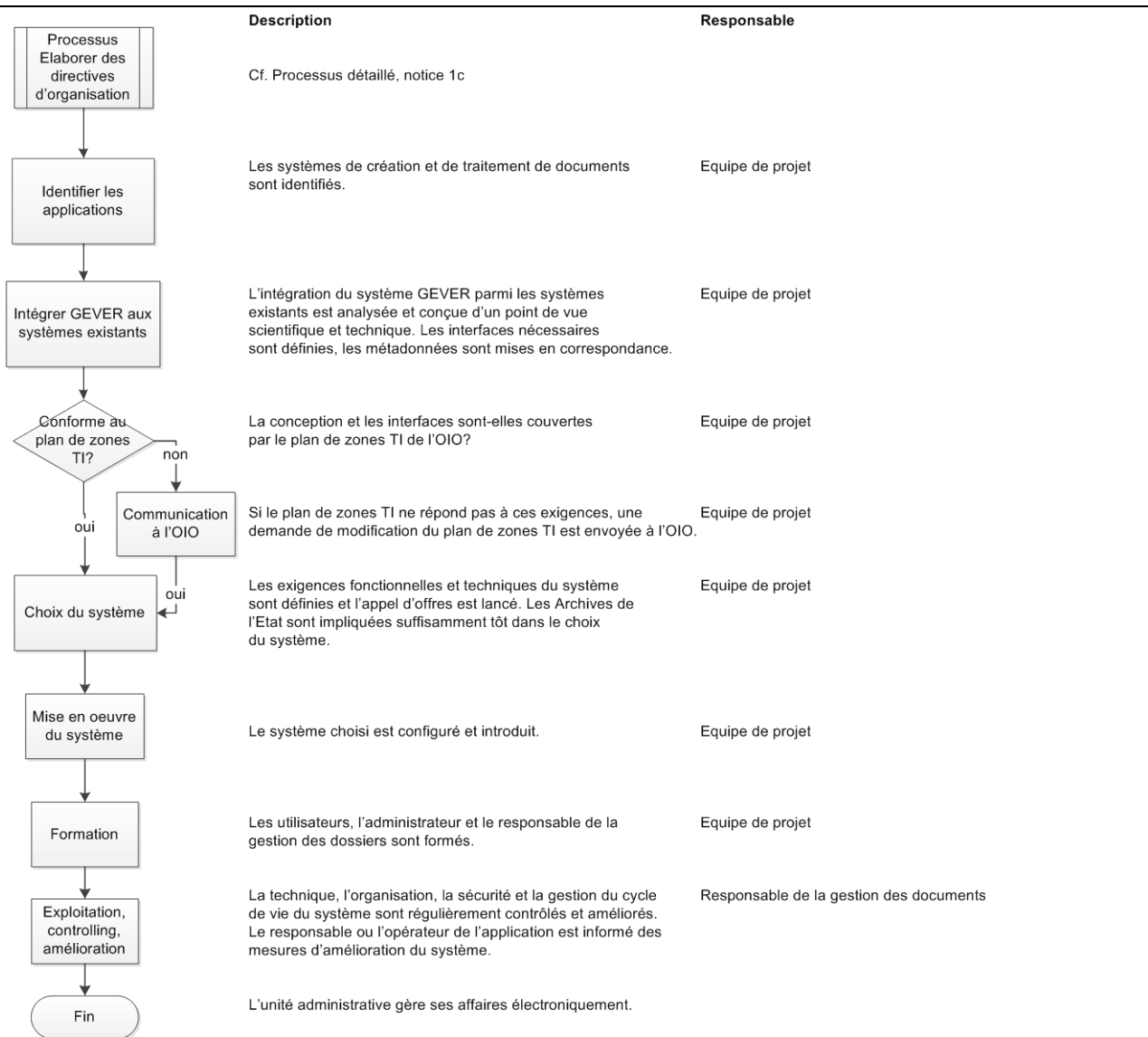
#### Variables mesurées

Nombre de collaboratrices et collaborateurs formés par année.

Nombre de systèmes introduits par année.

Nombre de nouveaux modèles.





## Approbation

| Version | Service                                | Date | Visa | Remarques |
|---------|--|------|------|-----------|
| V2      | Archiviste cantonale<br>Barbara Studer |      |      |           |